

EN BREF :

- Des pucerons à la tonne, jusque dans les dracaenas et les géraniums! (voir le bulletin d'information permanent [No 07](#) du 3 mars 2006).
- Plusieurs cas de phytotoxicité par les pesticides sont aussi rapportés. Prudence!



Photo 1 : puceron de la digitale.



Photo 2 : puceron vert du pêcher, jeunes larves, adultes de formes ailées et non ailées, avec présence d'exuvies blanches (voir la partie encadrée) représentant la peau laissée après avoir mué au prochain stade larvaire.

État de la situation

Encore cette année, les pucerons envahissent quasiment toutes les espèces de plantes, allant jusqu'à s'attaquer à du *Dracaena*. Du jamais vu! Les pires situations sont souvent vécues avec les pucerons les plus communs comme le puceron vert du pêcher (*Myzus persicae*) et le puceron du melon (*Aphis gossypii*).

Le secret est d'intervenir dès les premiers foyers d'infestation, avant que les formes ailées ne se répandent à la grandeur des serres. On pense aussi que le fait de traiter localement les foyers de pucerons n'est pas toujours avantageux puisque d'autres foyers naissent ailleurs. Cela s'explique en grande partie par la facilité et la rapidité qu'ont ces insectes suceurs à se reproduire dans les serres.

Il y a aussi tout le phénomène de la résistance et de l'abus des mélanges de pesticides, une pratique pour laquelle il faut se questionner et qui peut être à l'origine des cas excessifs d'infestation que l'on connaît dans quelques régions du Québec.

On rapporte également de nombreux cas de phytotoxicité par les pesticides (consultez l'avertissement No 01 du 19 avril 2006 (<http://www.agrireseau.qc.ca/Rap/documents/a01cs06.pdf>)).

Stratégies d'intervention

En ce qui concerne le développement de résistance, si vous croyez que vous faites une bonne affaire en alternant TRISTAR (acétamipride) et INTERCEPT (imidaclopride), détrompez-vous! Il s'agit de 2 produits au même mode d'action, faisant partie du même groupe chimique, celui des chloronicotines. C'est donc l'équivalent de pulvériser avec le même produit. C'est la meilleure façon pour rendre ces matières actives inefficaces et pour développer des individus résistants.

INTERCEPT et TRISTAR sont deux produits systémiques qui sont véhiculés dans toutes les parties de la plante et font partie du même groupe chimique. Il faut donc faire très attention dans le développement de la résistance. Ils sont aussi efficaces sur d'autres insectes suceurs comme les aleurodes. Dans le cas de INTERCEPT (imidaclopride), si les racines sont faibles, malades ou que la plante met ses énergies sur la floraison, il sera peu absorbé par les racines et donc peu efficace. Attendez que la plante soit en pleine croissance avec des racines saines. Il ne doit pas y avoir de lessivage dans les 10 jours suivant l'application d'INTERCEPT au terreau, car le produit est absorbé graduellement par la plante pour un effet prolongé et résiduel sur 6 à 8 semaines. Ceci veut donc dire que les pucerons ne meurent pas immédiatement mais quelques jours après le traitement. Les pucerons qui se cachent dans les fleurs résistent souvent à cet insecticide. S'il est appliqué au goutteur, la quantité de solution par pot ou par panier et l'uniformité dans l'application peuvent faire la différence dans l'efficacité du traitement. Assurez-vous aussi que l'injecteur soit bien calibré, car on rapporte plusieurs cas d'inefficacité pouvant être reliés au mauvais dosage. Un traitement tôt en mars a permis de bien contrôler les populations dans plusieurs cas.

Il est donc recommandé d'alterner avec d'autres insecticides de groupes chimiques différents comme THIODAN (endosulfan) (groupe 2A), ENDEAVOR (pymétozine) (groupe 9B et systémique) et ORTHÈNE (acéphate) (groupe 1B et systémique) ou bien PIRLISS (groupe 1A et systémique local). Il est à préciser que le groupe 1A et 1B ont le même mode d'action. Le THIODAN est plus efficace sur le puceron du melon. Dans tous les cas, il est très important de bien couvrir le feuillage à chaque application. Vous pouvez également ajouter un surfactant comme le sel d'Epsom (2,5 g/litre) pour augmenter l'adhérence du produit, sans brûler ni tacher les feuilles.

Le savon est également une alternative intéressante puisqu'il agit sur tous les stades incluant les œufs et ne cause pas de résistance. Cependant, à l'approche de la vente, il est plus risqué de brûler et de causer des déformations du feuillage. Comme le savon doit sécher rapidement, le meilleur moment pour l'appliquer est tôt le matin par une journée assez ensoleillée tout en évitant de l'appliquer en plein soleil. Comme il agit immédiatement par contact et dessiccation sur les ravageurs, vous pouvez rincer le produit 30 à 45 minutes après pour éviter que des dépôts de savon s'accumulent. Le TROUNCE (savon et pyrèthrine) et le END-ALL (mélange de savon, pyrèthrine à 0,01 % et huile de canola) sont d'autres produits à base de savon.

Plusieurs produits sont phytotoxiques sur les fleurs (voir l'avertissement No 01 du 19 avril 2006 (<http://www.agrireseau.qc.ca/Rap/documents/a01cs06.pdf>)). Soyez prudents et consultez l'étiquette.

Mise en garde

Selon la loi, vous ne devez utiliser que des produits homologués sur vos cultures et ces produits doivent toujours être utilisés en conformité avec l'étiquette fournie. Les doses maximales, le nombre maximum de traitements par saison et le délai avant la récolte sont particulièrement importants. Si vous ne respectez pas ces règles, vous ne respectez pas la loi et il y a de forts risques que les quantités de résidus de pesticides présents dépassent les normes prescrites.



Tableau 1 : insecticides utilisés contre les pucerons, groupe chimique, mode d'action et phytotoxicités possibles

Produit	Matière active	Groupe chimique	Modes d'action et phytotoxicité ⁽¹⁾ (Tous les stades des pucerons sont visés par ces produits)
END-ALL	Huile de canola et pyréthrinés	3	Contact <u>Phytotoxicité</u> : Peut causer quelques déformations foliaires et affecter les jeunes plantules de cannas, de violette et de fleurs de mufler
ENDEAVOR	Pymetrozine	9B	Systémique
ENSTAR II	S-kinoprène	7	Contact Attention à la <u>phytotoxicité</u> sur les fleurs et sur la fougère, le rosier et le schefflera
INTERCEPT	Imidaclopride	4*	Systémique Application racinaire seulement Résiduel 2 à 3 mois
MALATHION	Malathion	1B	Contact <u>Phytotoxicité</u> : Malathion : fougère, pétunia, crassula, hibiscus, impatiens, orchidée, violette africaine, gloxinia, bégonia Rieger, oeillet et plusieurs variétés de rosiers
NICOTINE FUMIGÈNE	Nicotine	4	Contact <u>Phytotoxicité</u> : Ne pas appliquer sur les fleurs épanouies de géranium, de mufler et de violette africaine
ORTHÈNE	Acéphate	1B	Systémique <u>Phytotoxicité</u> : Poinsettia, gloxinia, plusieurs variétés de géranium et de chrysanthèmes
PIRLISS	Pirimicarbe	1A	Translaminaire (systémique local) Bien couvrir
SAVON INSECTICIDE	Acide gras	Acide gras	Contact Peut causer des déformations foliaires
THIODAN	Endosulfan	2A	Contact <u>Phytotoxicité</u> : Plusieurs variétés de géraniums (si en stress hydrique surtout), cinéraire, gardenia, gloxinia, poinsettia, violette africaine, pothos et chrysanthèmes. La formulation liquide (EC) peut brûler les fleurs de l'Impatiens de Nouvelle-Guinée et du géranium
TRISTAR	Acetamipride	4*	Systémique et translaminaire
TROUNCE	Acide gras et pyréthrinés	3	Contact <u>Phytotoxicité</u> : Capucine, fougères fines, impatiens, pois de senteur, poinsettia et schizanthus. Ne pas appliquer par temps ensoleillé
TRUMPET	Bendiocarbe	1A	Contact <u>Phytotoxicité</u> : Coléus, épicea et gloxinia

*Utilisez l'un ou l'autre de ces 2 produits pour éviter le développement de la résistance.

⁽¹⁾ Notes sur les phytotoxicités : Michel Sénécal, M. Sc., agronome, Direction régionale de Montréal-Laval-Lanaudière, secteur Laval, MAPAQ



Texte rédigé par :

Liette Lambert, agronome, Direction régionale de la Montérégie, secteur Ouest, MAPAQ

Photos :

1-2 : Liette Lambert, agronome, Direction régionale de la Montérégie, secteur Ouest, MAPAQ

LE GROUPE D'EXPERTS EN PROTECTION DES CULTURES EN SERRES
LIETTE LAMBERT, agronome - Avertisseuse
Centre de services de Saint-Rémi, MAPAQ
118, rue Lemieux, Saint-Rémi (Québec) J0L 2L0
Téléphone : 450 454-2210, poste 224 - Télécopieur : 450 454-7959
Courriel : liette.lambert@mapaq.gouv.qc.ca

Édition et mise en page : Rémy Fortin, agronome, Cindy Ouellet et Isabelle Beaulieu, RAP

© *Reproduction intégrale autorisée en mentionnant toujours la source du document*
Réseau d'avertissements phytosanitaires – Avertissement No 02 – cultures en serres – 27 avril 2006

